

## XENUM - NEX10

### RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial XENUM - NEX10  
Nom chimique  
Type de produit Mélange  
Code produit 3369250 - 3390001

#### 1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange - Additif

Utilisations déconseillées de la substance ou du mélange

- Ne pas utiliser pour des usages médico-cliniques.
- Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

#### 1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

XENUM NV/SA  
Vluchtenburgstraat 9  
2630 Aartselaar Belgique  
Tél. +32(0)3 846 48 03  
XENUM HQ : +32(0)3 846 48 03 info@xenum.com

#### 1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

BelgiumPoison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30  
NL Alleen voor professionele hulpverleners: Nationaal Vergiftigingen Informatiecentrum (NVIC): +31(0)3 02 74 88 88  
Czech RepublicToxicological Information Centre Telefon: +420 224 919 293, +420 224 915 402  
GermanyGiftnotruf der Charité CBF, Tel.: + 49 (0) 30/19240  
NorwayPoison Centre. Tel: (+47) 22 59 13 00  
SpainToxicology Information Service. Tel: (+34) 91 562 04 20  
ItalyCentro Antiveleni Firenze Tel (+39)055 794.7819

### RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

#### 2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Carc. 1B	Cancérogénicité - Catégorie 1B
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

#### 2.2. - Éléments d'étiquetage

## XENUM - NEX10

Contient: distillats légers (pétrole), hydrotraités, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 - C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C. (CAS No.: 64742-47-8)|| (CAS No.: 64742-94-5)|| Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C6-C13 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 65°C et 230°C. (CAS No.: 64742-48-9)

Mention d'avertissement Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.

Phrases EUH

EUH208	Contient 3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine, tétraéthylènepentamine (112-57-2) . Peut produire une réaction allergique
--------	--

2.3. - Autres dangers

Substances ou mélanges PBT - Aucune information disponible.

Substances ou mélanges vPvB - Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

## XENUM - NEX10

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C6-C13 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 65°C et 230°C.	N° CAS : 64742-48-9 N° Index : 649-327-00-6 N° CE : 265-150-3	55 - 65	Asp. Tox. 1 - H304 Carc. 1B - H350 Muta. 1B - H340	
Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.; Kerosine - unspecified, [A complex combination of hydrocarbons obtained from distillation of aromatic streams. It consists predominantly of aromatic hydrocarbons having carbon numbers predominantly in the range of	N° CAS : 64742-94-5 N° Index : 649-424-00-3 N° CE : 265-198-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463588-24	0 - 10	Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 (H336) - H336	
naphtalène	N° CAS : 91-20-3 N° Index : 601-052-00-2 N° CE : 202-049-5	0,5 - 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 2 - H351	
3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine, tétraéthylènepentamine	N° CAS : 112-57-2 N° Index : 612-060-00-0 N° CE : 203-986-2	0 - 0,2	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317	

### RUBRIQUE 4 - Premiers secours

#### 4.1. - Description des premiers secours

##### Mesures en cas d'inhalation

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.
- Consulter impérativement un médecin.

##### Mesures en cas de contact avec la peau

- Se laver immédiatement avec: Eau
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

##### Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

##### Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.
- Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Symptômes et effets après inhalation

- Aucune information disponible.
- L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner les symptômes suivants: Réactions allergiques

##### Symptômes et effets après contact avec la peau

- Aucune information disponible.

---

## XENUM - NEX10

---

Symptômes et effets après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets après ingestion - Les symptômes suivants peuvent se manifester: Réactions allergiques

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

---

### RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

---

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Aucune information disponible.

Produits de décomposition

- Dioxyde de carbone (CO2)
- Monoxyde de carbone

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

---

### RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Pour les secouristes

- Utiliser une protection respiratoire adéquate
- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement - Aucune information disponible.

Conseils appropriés de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

---

## XENUM - NEX10

---

- Rincer abondamment avec de l'eau.

### Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

### 6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

---

### 7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandations

- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
- Éviter de: Contact avec les yeux

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### 7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux
- Conserver sous clé.

### 7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. - Paramètres de contrôle

- Aucune information disponible.

### 8.2. - Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
- Protection des yeux

- Protection oculaire appropriée:  
Lunettes avec protections sur les côtés



## XENUM - NEX10

- Gants de protection



- Protection du corps appropriée:  
Tablier de protection

- Caractéristiques exigées:  
imperméable aux liquides

- Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil avec filtre à particules (EN 143)

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>		<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		165 °C	
Point éclair		71 °C	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		0,1 hPa	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,87 g/cm3	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

## XENUM - NEX10

### 9.2. - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

### 10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

### 10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

### 10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

## RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

### 11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée / irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

## XENUM - NEX10

<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B - Peut induire des anomalies génétiques
<u>Cancérogénicité</u>	- Cancérogénicité - Catégorie 1B - Peut provoquer le cancer
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Danger par aspiration - Catégorie 1 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

### RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

#### 12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

#### 12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

#### 12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune information disponible.

- Aucune information disponible.

#### 12.6. - Autres effets néfastes



---

## XENUM - NEX10

---

- Aucune information disponible.

---

### RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

---

#### 13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

---

### RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

---

#### 14.1. - Numéro ONU

#### 14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

#### 14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

Code de Classification ADR :

#### 14.4. - Groupe d'emballage

#### 14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement :

Polluant marin :

#### 14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

---

### RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

---

#### 15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

#### 15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

---

### RUBRIQUE 16 - Autres informations

---

## XENUM - NEX10

### Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
1	1/04/2016	

### Abréviations et acronymes

- Voir tableau sur le site [www.euphrac.eu](http://www.euphrac.eu)

### Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Aiguë 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Carc. 1B	Cancérogénicité - Catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H351	Susceptible de provoquer le cancer - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Skin Corr. 1B	Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un. - Catégorie 3

### Conseils pour la formation

- S'assurer que les opérateurs tiennent compte du risque d'intoxication. Les personnes portant un appareil respiratoire doivent être instruites en conséquence.
- Une formation spéciale de premiers secours n'est pas nécessaire.

\*\*\* \*\*